

# Communiqué de presse

Bruxelles, le 2 avril 2015

#### Deux travailleurs sur trois sont des navetteurs

En Belgique, « faire la navette » représente le quotidien de quelque 2.798.590 travailleurs. En effet, 65 % de la population active occupée quitte sa commune pour exercer son emploi. Toutefois, tous les Belges ne sont pas égaux face à ce constat. Alors que près de la moitié des travailleurs résidant dans le Brabant wallon franchissent les frontières de leur province pour travailler, ils ne sont que 15 % en Flandre occidentale.

Avec une offre d'emplois plus importante et diversifiée, les grandes villes et leurs alentours voient également une part importante de leurs actifs occupés exercer leur emploi au sein même de leur commune de résidence. C'est notamment le cas à Bruges (63 %), à Anvers (62 %) et à Gand (60 %). Après ces trois premières places occupées par des villes flamandes, les villes wallonnes comptent aussi beaucoup d'actifs qui travaillent dans leur commune de résidence. En Wallonie, Tournai arrive en tête avec un chiffre équivalent à celui de Gand (60 %), suivie d'Eupen avec 58 %, soit des chiffres supérieurs à celui des grandes villes wallonnes comme Charleroi (56,5 %), Namur (56 %), Liège (54,5 %) et Mons (49 %).

Par ailleurs, 2 % de la population active occupée (soit environ 92.296 individus) travaille à l'étranger. Les mouvements vers l'étranger les plus importants sont observés dans les arrondissements frontaliers avec les Pays-Bas,

l'Allemagne, le Grand-Duché de Luxembourg et dans une moindre mesure avec la France.

En raison de la proximité avec le Luxembourg, ce sont les arrondissements d'Arlon (54 %) et de Virton (31 %), qui affichent les pourcentages les plus élevés de la population active occupée travaillant à l'étranger. Dans les communes de Messancy et d'Aubange plus particulièrement, près de 6 actifs occupés sur 10 travaillent à l'étranger. Dans les communes d'Attert, de Martelange, de Raeren ou encore d'Arlon, environ un travailleur sur deux franchit la frontière pour aller travailler.

En Flandre, Baerle-Duc, commune enclavée en territoire néerlandais, est la première commune du nord du pays avec 44 % de navetteurs frontaliers.

Ces chiffres sont issus du Census 2011, le premier recensement national exclusivement basé sur des données administratives et donc sans charge de réponse pour le citoyen. Ce recensement est réalisé par la Direction générale Statistique – Statistics Belgium. Une analyse détaillée des déplacements domicile-lieu de travail vous est proposée sur le site www.census2011.be.

Direction générale Statistique - Statistics Belgium





## Renseignements complémentaires

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Stephan Moens :

**2** 02/277.63.47

<u>statpress@economie.fgov.be</u>

#### Mention de la source

Direction générale Statistique – Statistics Belgium

## Données chiffrées complémentaires

L'analyse et les tableaux contenant des données détaillées sont disponibles sur : <a href="http://census2011.be/analyse/flux">http://census2011.be/analyse/flux</a> fr.html

statpress@economie.fgov.be

http://statbel.fgov.be